

Votre enfant veut s'inscrire
à une **activité extrascolaire** ?

Pourquoi choisir ?

Il peut **toutes** les découvrir !



ÉCOLE —
MUNICIPALE DES
— SPORTS
2025-2026

L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS QUÉSAKO?

UNE FORMATION SPORTIVE COMPLÈTE

L'École municipale des sports est un service permettant à votre enfant de découvrir 6 familles d'activités sportives :

SPORTS COLLECTIFS EXTÉRIEURS Football - Foot US - Rugby

SPORTS COLLECTIFS INTÉRIEURS Handball - Basket ball

SPORTS DE RAQUETTE Padel/Tennis - Tennis de table

SPORTS D'OPPOSITION Escrime - Judo

ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES Athlétisme

SPORTS DE PLEINE NATURE Ski de fond - Rando - VTT - Course d'orientation

Toutes les 6 semaines environ, une nouvelle famille d'activité est abordée. Votre enfant peut ainsi pratiquer plusieurs activités pendant une année scolaire, au contact de professionnels expérimentés.



6 FAMILLES D'ACTIVITÉS

POUR QUI ?

Les enfants nés entre 2015 et 2018, dans la limite de 96 places disponibles.

COMMENT ?

Un planning individuel des activités et des lieux est remis au moment de l'inscription, suivant le groupe auquel l'enfant est affecté (selon année de naissance).

QUAND ?

Tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 15h à 16h30.*

Du 24 septembre 2025 au 10 juin 2026. L'année se termine par une fête à la plage municipale de Thonon, le mercredi 10 juin 2026.

*Pour les activités de pleine nature, des enfants nés en 2015 : départ à 13h15 depuis la Maison des Sports. Un car dépose les enfants accompagnés des moniteurs au foyer des Moises d'Habère-Poche. Retour à 17h à la Maison des Sports.



TARIFS

Quotient familial
de 0 à 620€ 38 €

Quotient familial
de 621 à 750€ 82 €

Plein tarif Thonon 126 €

Plein tarif hors Thonon 300 €

RÈGLEMENT

1

L'enfant peut démarrer les activités de l'École municipale des sports uniquement après que le dossier complet a été remis au service des Sports : Maison des associations et du bénévolat, 18 avenue de la Grangette, à Thonon) et que l'inscription a été enregistrée.

2

En cas de changement dans la programmation et/ou le planning des activités, l'École municipale des sports s'engage à en avvertir les familles dans les plus brefs délais.

3

Les familles s'engagent à informer le service des Sports de tout changement susceptible de modifier les données du dossier d'inscription.

4

L'enfant s'engage à participer à toutes les séances de toutes les activités (sauf empêchement qui devra être préalablement signalé par sa famille au service des Sports).

5

Les horaires doivent être impérativement respectés.

6

L'enfant doit être accompagné jusqu'au lieu de l'activité. Son arrivée doit être signalée à l'éducateur sportif.

7

Avant et après l'activité, l'enfant n'est pas sous la responsabilité de l'éducateur sportif.

8

L'École municipale des sports décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

9

L'inscription est définitive à partir de la troisième semaine.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Documents à remettre au service des Sports

Maison des associations et du bénévolat - 18 avenue de la Grangette

74200 Thonon-les-Bains

Tél. : 04 50 71 22 10 | service-sports@ville-thonon.fr

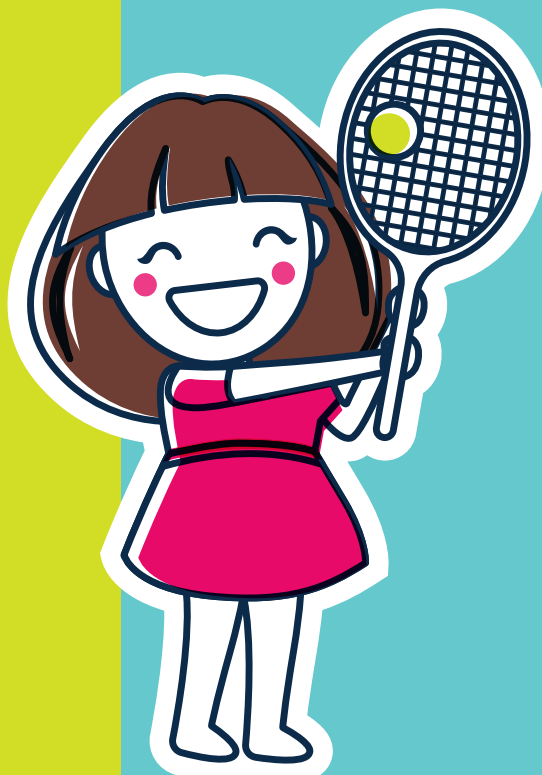
-  **Fiche de renseignement** recto-verso remplie (P 9-10)
-  **Attestation de souscription au règlement** signée (P 11)
-  **Photo** de l'enfant
-  **Chèque** du montant des droits d'inscription libellé à l'ordre du Trésor Public
-  **Fiche sanitaire** complétée (téléchargeable sur ville-thonon.fr)
-  **Questionnaire relatif à l'état de santé du mineur** complété (téléchargeable sur ville-thonon.fr)

Accompagnés des pièces justificatives suivantes (photocopies), datant de moins de 3 mois :

-  **Attestation d'assurance** prenant en compte la responsabilité **civile et individuelle** en cas d'accident.
-  **Justificatif de domicile** (facture d'un fournisseur d'énergie, quittance de loyer, facture de téléphone fixe).
-  **Notification CAF du quotient familial** (à demander à la CAF ou à imprimer sur le site CAF.fr).
-  Photocopie des pages du **carnet de santé dédiées aux vaccins**.
-  Photocopie du **livret de famille**

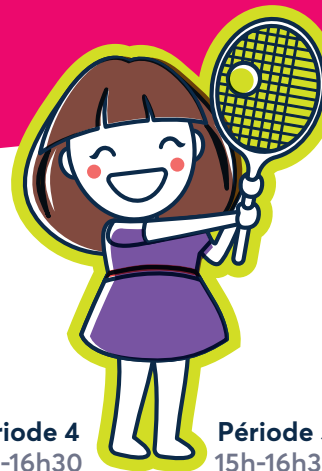
ATTENTION !

Tout dossier incomplet sera refusé.
Les activités ne pourront être commencées tant que l'inscription n'aura pas été enregistrée : fiches remplies, règlement et totalité des pièces justificatives remises.





PLANNING 2025-2026



ENFANTS NÉS
EN 2018

Période 1
15h-16h30

Sports collectifs
extérieurs

Période 2
15h-16h30

Sports collectifs
intérieurs

Période 3
15h-16h30

Activités
athlétiques
Salle Omnisports

Période 4
15h-16h30

Sports
de raquette

Période 5
15h-16h30

Sports
d'opposition

ENFANTS NÉS
EN 2017

Activités
athlétiques
Stade de Vongy

Sports collectifs
extérieurs

Sports d'opposition

Sports collectifs
intérieurs

Sports
de raquette

ENFANTS NÉS
EN 2016

Sports d'opposition

Activités
athlétiques
Salle Omnisports

Sports
de raquette

Sports collectifs
extérieurs

Sports collectifs
intérieurs

ENFANTS NÉS
EN 2015

Sports
de raquette

Sports d'opposition

Sports de pleine
nature

Activités
athlétiques
Salle Omnisports

Sports collectifs
extérieurs

13h15-17h

Période 1

- ☐ 24 sept.
- ☐ 1^{er} oct.
- ☐ 8 oct.
- ☐ 15 oct.

Période 2

- ☐ 5 nov.
- ☐ 12 nov.
- ☐ 19 nov.
- ☐ 26 nov.
- ☐ 3 déc.
- ☐ 10 déc.
- ☐ 17 déc.

Période 3

- ☐ 7 janv.
- ☐ 14 janv.
- ☐ 21 janv.
- ☐ 28 janv.
- ☐ 4 fév.

Période 4

- ☐ 25 fév.
- ☐ 4 mars
- ☐ 11 mars
- ☐ 18 mars
- ☐ 25 mars
- ☐ 1^{er} avril

Période 5

- ☐ 22 avril
- ☐ 29 avril
- ☐ 6 mai
- ☐ 13 mai
- ☐ 20 mai
- ☐ 27 mai
- ☐ 3 juin

FÊTE
de fin de saison
17 juin

SPORTS COLLECTIFS EXTÉRIEURS :

SPORTS COLLECTIFS INTÉRIEURS :

SPORTS DE RAQUETTE :

SPORTS D'OPPOSITION :

ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES :

SPORTS DE PLEINE NATURE :

Football - Foot US - Rugby Terrain synthétique Foot US

Handball - Basket ball Gymnase Genevray

Padel/Tennis - Tennis de table Maison des sports

Escrime - Judo Maison des sports

Athlétisme Stade de Vongy ou Salle omnisports

Ski de fond - Rando - VTT - Course d'orientation





FICHE DE RENSEIGNEMENT

INSCRIPTION À L'ÉCOLE
MUNICIPALE DES SPORTS
année scolaire 2025-2026

PHOTO

ENFANT

Nom Prénom
Né(e) le À
Adresse
Code postal Commune
École fréquentée
Classe

TUTEURS LÉGAUX

Nom Prénom
Lien avec l'enfant
Adresse (si différente)
Code postal Commune
Adresse mail (en majuscules)*
Tél domicile Tél portable
Tél professionnel

Nom Prénom
Lien avec l'enfant
Adresse (si différente)
Code postal Commune
Adresse mail (en majuscules)
Tél domicile Tél portable
Tél professionnel

N° de Sécurité sociale
Quotient familial
Compagnie d'assurance
N° de contrat d'assurance

* Attention, toutes les communications se feront par mail via cette adresse

ATTESTATION ET AUTORISATIONS

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS *année scolaire 2025-2026*

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom Prénom

Lien avec l'enfant

Tél

Nom Prénom

Lien avec l'enfant

Tél

Nom Prénom

Lien avec l'enfant

Tél

**Je soussigné(e),
atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés
sur la présente fiche.**

Date / /

Signature

Je soussigné(e)
tuteur légal de
**atteste avoir lu le règlement de l'Ecole Municipale des Sports et en accepter
les termes.**

Mon enfant peut partir seul à la fin de l'activité ☐ oui ☐ non

En ma qualité de tuteur légal, j'accepte que mon enfant :

.....
soit photographié(e) dans le cadre de ses activités
à l'École municipale des sports et autorise la diffusion
de ces photographies dans les publications municipales
(supports imprimés et numériques), entrant dans le cadre
de la communication institutionnelle de la collectivité.

Date / /

Signature



**MAISON
DES ASSOCIATIONS
& DU BÉNÉVOLAT**

18, avenue de la Grangette
74200 Thonon-les-Bains
Tél. 04 50 71 22 10
service-sports@ville-thonon.fr